

des impressions contraires à la vérité; entendez distinctement tout ce que vous faites, et connaissez tous les ressorts de la grande machine que vous conduisez : « afin, dit-il, que le Seigneur « soit avec vous, et confirme toutes ses promesses « touchant la félicité de votre règne : » *Ut confirmet Dominus universos sermones suos* ¹.

C'est ce que dit le sage David au roi Salomon son successeur; et il sera beau de voir de quelle sorte ce jeune prince profite de cet avis. Aussitôt qu'il eut pris en main les rênes de son empire, il se mit à considérer profondément que cette haute élévation où il se voyait, avec ce malheur attaché, que, dans cette multitude infinie qu'il voyait s'empreser autour de lui, il n'y en avait presque aucun qui ne pût avoir quelque intérêt de le surprendre. Il vit donc combien il est dangereux de s'abandonner tout entier à une aveugle confiance; et il vit aussi que la défiance jetait l'esprit dans l'incertitude, et fermait d'une autre manière la porte à la vérité. Dans cette perplexité, et pour tenir le milieu entre ces deux périls également grands, il connut qu'il n'y avait rien de plus nécessaire que de se jeter humblement entre les bras de celui auquel seul on ne peut jamais s'abandonner trop, et il fit à Dieu cette prière : « Seigneur Dieu, vous avez fait régner votre serviteur en la place de David mon père; et moi « je suis un petit enfant, qui ne sais ni par où il « faut commencer ni par où il faut sortir des « affaires : » *Ego autem sum puer parvulus, et ignorans egressum et introitum meum* ². Ne croyez pas, chrétiens, qu'il parlât ainsi par faiblesse : il parlait et il agissait dans ses conseils avec la plus haute fermeté; et il avait déjà fait sentir aux plus grands de son État qu'il était le maître. Mais tout sage et tout absolu qu'il était, il voyait qu'en la présence de Dieu, toute cette force n'était que faiblesse, et que toute cette sagesse n'était qu'une enfance : *Ego autem sum puer parvulus*; et il n'attend que du Saint-Esprit l'ouverture et la sortie de ses entreprises. Après quoi le désir immense de rendre justice lui met cette parole à la bouche : « Vous donnerez, ô Dieu, à « votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse « juger votre peuple, et discerner entre le bien et « le mal : car autrement qui pourrait conduire « cette multitude infinie? » *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum : quis enim poterit judicare populum istum, populum tuum hunc multum* ³?

Vous voyez bien, chrétiens, qu'il sent le

¹ III. Reg. III, 4.

² Ibid. 7.

³ Ibid. 9.

poids de sa dignité, et la charge épouvantable de sa conscience, s'il se laisse prévenir contre la justice; c'est pourquoi il demande à Dieu ce discernement et ce cœur docile : par où nous devons entendre non un cœur incertain et irrésolu; car la véritable prudence n'est pas seulement considérée, mais encore tranchante et résolutive : c'est donc qu'il considérait que c'est un vice de l'esprit humain, non-seulement d'être susceptible des impressions étrangères, mais encore de s'embarasser dans ses propres imaginations; et que ce n'est pas toujours la faiblesse du génie, mais souvent même sa force qui fait que l'homme s'attache plus qu'il ne faut à soutenir ses opinions, sans vouloir jamais revenir. *Non recipit stultus verba prudentiæ, nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus* ¹ : « L'insensé ne reçoit point « les paroles de prudence, si vous ne lui parlez « selon ce qu'il a dans le cœur. » De là vient que, regardant avec tremblement les excès où ces violentes préoccupations engagent souvent les meilleurs esprits, il demande à Dieu un cœur docile : c'est-à-dire, si nous l'entendons, un cœur si grand et si relevé, qu'il ne cède jamais qu'à la vérité; mais qu'il lui cède toujours en quelque temps qu'elle vienne, de quelque côté qu'elle aborde, sous quelque forme qu'elle se présente.

C'est pour cela, chrétiens, qu'il n'y a rien de plus beau dans les personnes publiques, qu'une oreille toujours ouverte et une audience facile : c'est une des principales parties de la félicité du monde; et l'Ecclésiastique l'avait bien compris, lorsqu'il a dit ces paroles : « Heureux celui qui « a trouvé un ami fidèle, et qui raconte son droit « à une oreille attentive! » *Beatus qui invenit amicum verum, et qui enarrat justitiam auri audienti* ²! Ce grand homme a joint ensemble dans ce seul verset deux des plus sensibles consolations de la vie humaine : l'une, de trouver dans ses embarras un ami fidèle à qui l'on puisse demander un bon conseil; l'autre, de trouver dans ses affaires une oreille patiente à qui on puisse déduire toutes ses raisons : « L'oreille qui « écoute et l'œil qui voit, c'est le Seigneur qui « les a faits : » *Aurem audientem et oculum videntem, Dominus fecit utrumque* ³. Il n'y a rien de plus doux ni de plus efficace pour gagner les cœurs; et les personnes d'autorité doivent avoir de la joie de pouvoir faire ce bien à tous. La dernière décision des affaires les oblige à prendre parti, et ensuite ordinairement à fâcher quelqu'un; mais il semble que la justice voulant les récompenser de cette importune nécessité où

¹ Prov. XVIII, 2.

² Eccl. XXV, 12.

³ Prov. XX, 12.

elle les engage, leur ait mis en main un plaisir qu'ils peuvent faire à tous également : qui est celui de prêter l'oreille avec patience, et de peser sérieusement toutes les raisons d'un cœur angoissé de cette peine cruelle de n'être par entendu.

Mais après avoir exposé de quelle importance il est que les personnes publiques recherchent la vérité, avec quelle force et de quelle voix ne faudrait-il pas nous élever contre ceux qui entreprendraient de l'obscurcir par leurs faux rapports? Qu'attendez-vous, malheureux, et quelle entreprise est la vôtre? Quoi! vous voulez ôter la lumière au monde, et envelopper de ténèbres ceux qui doivent éclairer la terre! Vous concevez de mauvais desseins, vous fabriquez des tromperies, vous machinez des fraudes les uns contre les autres; et, non contents de les méditer dans votre cœur, vous ne craignez point de les porter jusqu'aux oreilles importantes : vous osez même les porter jusqu'aux oreilles du prince! Ah! songez qu'elles sont sacrées et que c'est les profaner trop indignement que d'y porter comme vous faites, ou les injustes préventions d'une haine aveugle, ou les pernicieux raffinements d'un zèle affecté, ou les inventions artificieuses d'une jalousie cachée. Infecter les oreilles du prince, est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques, et que de voler les trésors publics; car le vrai trésor d'un État, c'est la vérité dans l'esprit du prince. Prenez donc garde, messieurs, comme vous parlez, surtout dans la cour, où tout est si délicat et si important. C'est là que s'accomplit ce que dit le Sage : « Les paroles obscures ne se perdent pas en l'air : » *Sermo obscurus in vacuum non ibit* ¹. Chacun écoute, et chacun commente : cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse, ce demi-mot, qui donne tant à penser par son obscurité affectée, peut avoir des suites terribles; et il n'y a rien de plus criminel que de vouloir couvrir de nuages le siège de la lumière, ou altérer tant soit peu la source de la bonté et de la clémence.

TROISIÈME POINT.

Ce serait ici, chrétiens, qu'il faudrait vous faire voir que la justice n'est pas toujours inflexible, ni ne montre pas toujours son visage austère, [qu'elle] doit être exercée avec quelque tempérament, et qu'elle-même devient inique et insupportable, quand elle use de tous ses droits : *Summum jus, summa injuria* ². La droite raison, qui est sa guide, lui prescrit de

se relâcher quelquefois; et il me serait aisé de vous faire voir que la bonté, qui modère sa rigueur extrême, est une de ses parties principales : mais, comme le temps me presse, je supposerai, s'il vous plaît, la vérité assez connue de cette doctrine, et je dirai en peu de paroles à quoi elle doit être appliquée.

Premièrement, chrétiens, il est manifeste que la justice est établie pour entretenir la société parmi les hommes : or est-il que la condition la plus nécessaire pour conserver parmi nous la société, c'est de nous supporter mutuellement dans nos défauts; autrement, notre nature ayant tant de faible, si nous entrons dans le commerce de la vie humaine avec cette austérité invincible qui ne veuille jamais rien pardonner aux autres, il faudrait et que tout le monde rompit avec nous, et que nous rompiissions avec tout le monde : par conséquent la même justice qui nous fait entrer en société, nous oblige, en faveur de cette union, à nous supporter en beaucoup de choses ³. Comme la faiblesse commune de l'humanité ne nous permet pas de nous traiter les uns les autres en toute rigueur, il n'y a rien de plus juste que cette loi de l'apôtre : « Supportez-« vous mutuellement en charité ⁴, et portez le « fardeau les uns des autres : » *Alter alterius onera portate* ⁵; et cette charité et facilité, qui s'appelle condescendance dans les particuliers, c'est ce qui s'appelle clémence dans les grands et dans les princes.

Ceux qui sont dans les hautes places, et qui ont en main quelque partie de l'autorité publique, ne doivent pas se persuader qu'ils soient exempts de cette loi : au contraire, et il le faut dire, leur propre élévation leur impose cette obligation nécessaire de donner bien moins que les autres à leurs ressentiments et à leurs humeurs; et dans ce faite où ils sont, la justice leur ordonne de considérer qu'étant établis de Dieu pour porter ce noble fardeau du genre humain, les faiblesses inséparables de notre nature font une partie de leur charge, et ainsi que rien ne leur est plus nécessaire que d'user quelquefois de condescendance.

L'histoire n'a rien de plus éclatant que les actions de clémence; et je ne vois rien de plus beau que cet éloge que recevaient les rois d'Israël de la bouche de leurs ennemis : *Audivimus quod reges domus Israel clementes sint* ⁶ : « Les « rois de la maison d'Israël ont la réputation « d'être cléments. » Au seul nom de clémence, le

¹ Eph. IV, 2.

² Colos. III, 15.

³ Gal. VI, 2.

⁴ III. Reg. XX, 31.

⁵ Sap. I, 11.

⁶ Terent. Heautontimorum. act. IV, scen. IV.

genre humain semble respirer plus à son aise; et je ne puis taire en ce lieu ce qu'en a dit un grand roi : *In hilaritate vultus regis vita, et clementia ejus quasi imber serotinus*, dit le sage Salomon¹; c'est-à-dire : « La sérénité du visage du prince, c'est la vie de ses sujets, et sa clémence est semblable à la pluie du soir. » A la lettre, il faut entendre que la clémence est autant agréable aux hommes, qu'une pluie qui vient sur le soir tempérer la chaleur du jour, et rafraîchir la terre que l'ardeur du soleil avait desséchée. Mais ne me sera-t-il pas permis d'ajouter, que, comme le matin nous désigne la vertu, qui seule peut illuminer la vie humaine, le soir nous représente au contraire l'état où nous tombons par nos fautes; puisque c'est là en effet que le jour décline, et que la raison n'éclaire plus? Selon cette explication, la rosée du matin, ce serait la récompense de la vertu, de même que la pluie du soir serait le pardon accordé aux fautes; et ainsi Salomon nous ferait entendre, que, pour réjouir la terre, et pour produire les fruits agréables de la bienveillance publique, le prince doit faire tomber sur le genre humain et l'une et l'autre rosée, en récompensant toujours ceux qui font bien, et pardonnant quelquefois généreusement à ceux qui manquent, pourvu que le bien public et la sainte autorité des lois n'y soient point trop intéressés.

J'ai dit quelquefois, messieurs, et en certaines rencontres : car qui ne sait qu'il y a des fautes que l'on ne peut pardonner, sans se rendre complice des abus et des scandales publics, et que cette différence doit être réglée par les conséquences et par les circonstances particulières? Ainsi ne nous mêlons point ici de faire des leçons aux princes sur des choses qui ne dépendent que de leur prudence; mais contentons-nous de remarquer, autant que le peut souffrir la modestie de cette chaire, les merveilles de nos jours. S'il s'agit de déraciner une coutume barbare qui prodigue malheureusement le plus beau sang d'un grand royaume, et sacrifie à un faux honneur tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées, peut-on être chrétien et ne pas louer hautement l'invincible fermeté du prince que la grandeur de l'entreprise, tant de fois vainement tentée, n'a pas arrêté; qu'aucune considération n'a fait fléchir, et dont le temps même, qui change tout, n'est pas capable d'affaiblir les résolutions? Je ne puis presque plus retenir mon cœur; et si je ne songeais où je suis, je me laisserais épancher aux plus justes louanges du monde, pour cé-

¹ *Prov. XVI, 16.*

² Bossuet a ici en vue l'édit de Louis XIV contre les duels, donné au mois d'août 1679. (*Édit. de Déforis.*)

lébrer la gloire d'un règne qui soutient avec tant de force l'autorité des lois divines et humaines, et ne veut ôter aux sujets que la liberté de se perdre. Dieu, qui est le père et le protecteur de la société humaine, comblera de ses célestes bénédictions un roi qui sait si bien ménager les hommes, et qui sait ouvrir à la vertu la véritable carrière en laquelle il est glorieux de ne se plus ménager. En de telles occasions, où il s'agit de réprimer la licence qui entreprend de fouler aux pieds les lois les plus saintes, la pitié est une faiblesse; mais, dans les fautes particulières, le prince fait admirer sa grande sagesse et sa magnanimité, quand quelquefois il oublie, et quelquefois il néglige; quand il se contente de marquer les fautes, et ne pousse pas la rigueur à l'extrémité. C'est en de semblables sujets que Théodose le Grand se tenait obligé, dit saint Ambroise, quand on le priaît de pardonner : cet empereur, tant de fois victorieux, et illustre par ses conquêtes, non moins que par sa piété, jugeait avec Salomon, « qu'il était plus beau et plus glorieux de surmonter sa colère, que de prendre des villes et de défaire des armées¹; et c'est alors, dit le même Père, qu'il était plus porté à la clémence, quand il se sentait ému par un plus vif ressentiment : » *Beneficium se putabat accepisse augustæ memoriæ Theodosius, cum rogaretur ignoscere; et tunc propior erat veniæ, cum fuisset commotio major iracundiæ².*

Que si les personnes publiques, contre lesquelles les moindres injures sont des attentats, doivent néanmoins user de tant de bonté envers les hommes, à plus forte raison les particuliers doivent-ils sacrifier à Dieu leurs ressentiments : la justice chrétienne le demande d'eux, et ne donne point de bornes à leur indulgence. « Pardonne, dit le Fils de Dieu³, je ne dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante-sept fois; » c'est-à-dire, pardonne sans fin, et ne donne point de limites à ce que tu dois faire pour l'amour de Dieu. Je sais que ce précepte évangélique n'est guère écouté à la cour : c'est là que les vengeances sont infinies; et quand on ne les pousserait pas par ressentiment, on se sentirait obligé de le faire par politique : on croit qu'il est utile de se faire craindre, et on pense qu'on s'expose trop, quand on est d'humeur à souffrir. Je n'ai pas le temps de combattre, sur la fin de ce discours, cette maxime anti-chrétienne, que je pourrais peut-être souffrir, si nous n'avions à ménager que les intérêts du monde. Mais, mes frères, notre grande affaire, c'est de savoir nous concilier la

¹ *Prov. XVI, 32.*

² *Orat. de obit. Theod. n° 13, t. II, col. 1201.*

³ *Matth. XVIII, 22.*

miséricorde divine, c'est de ménager qu'un Dieu nous pardonne, et de faire que sa clémence arrête le cours de sa colère, que nous avons trop méritée : et comme il ne pardonne qu'à ceux qui pardonnent, et qu'il n'accorde jamais sa miséricorde qu'à ce prix, notre aveuglement est extrême, si nous ne pensons à gagner cette bonté dont nous avons si grand besoin, et si nous ne sacrifions de bon cœur à cet intérêt éternel nos intérêts périssables. Pardonnons donc, chrétiens; apprenons à nous relâcher de nos intérêts en faveur de la charité chrétienne; et quand nous pardonnons les injures, ne nous persuadons pas que nous fassions une grâce : car, si c'est peut-être une grâce à l'égard des hommes, c'est toujours une justice à l'égard de Dieu, qui a mérité ce pardon qu'il nous demande pour nos ennemis, par celui qu'il nous a donné de toutes nos fautes, et qui, non content de l'avoir si bien acheté, promet de le récompenser éternellement.

Telle est la première obligation de cette justice tempérée par la bonté : c'est de supporter les faiblesses, et de pardonner quelquefois les fautes. La seconde est beaucoup plus grande : c'est d'épargner la misère : je veux dire que l'homme juste ne doit pas toujours demander, ni ce qu'il peut, ni ce qu'il a droit d'exiger des autres. Il y a des temps malheureux où c'est une cruauté et une espèce de vexation, que d'exiger une dette; et la justice veut qu'on ait égard non-seulement à l'obligation, mais encore à l'état de celui qui doit. Le sage Néhémias avait bien compris cette vérité, lorsque ayant été envoyé par le roi Artaxerxès pour être gouverneur du peuple juif, il se mit à considérer non-seulement quels étaient les droits de sa charge, mais encore quelles étaient les forces du peuple : « il vit que les capitaines généraux, qui l'avaient précédé dans cet emploi, avaient trop foulé ce pauvre peuple : » *Duces gravaverunt populum*; « mais surtout, comme il est assez ordinaire, que leurs ministres insolents l'avaient entièrement épuisé : » *Sed et ministri eorum depresserunt populum¹.* Voyant donc ce peuple qui n'en pouvait plus, il se crut obligé en conscience de chercher tous les moyens de le soulager; et bien loin d'imposer de nouvelles charges, comme avaient fait les généraux ses prédécesseurs, il crut qu'il devait remettre, comme porte le texte sacré², beaucoup des droits qui lui étaient dus légitimement : et après, plein de confiance en la divine bonté, qui regarde d'un œil paternel ceux qui se plaisent à imiter ses miséricordes, il lui adresse du fond de son cœur

cette humble prière : « Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien, à proportion des grands avantages que j'ai causés à ce peuple : » *Memento mei, Deus meus, in bonum, secundum omnia quæ feci populo huic³.* C'est l'unique moyen d'approcher de Dieu avec une pleine confiance, c'est la gloire solide et véritable que nous pouvons porter hautement jusque devant ses autels : et ce Dieu si délicat et si jaloux, qui défend à toute chair de se glorifier devant sa face⁴, a néanmoins agréable que Néhémias et tous ses imitateurs se glorifient à ses yeux du bien qu'ils font à son peuple. N'en disons pas davantage; et croyons que les princes qui ont le cœur grand, sont plus pressés par leur gloire, par leur bonté, par leur conscience, à soulager les misères publiques et particulières, qu'ils ne peuvent l'être par nos paroles; mais Dieu seul est tout-puissant pour faire le bien.

Si de cette haute contemplation je commence à jeter les yeux sur la puissance des hommes, je découvre visiblement la pauvreté essentielle à la créature, et je vois dans tout le pouvoir humain je ne sais quoi de très-resserré; en ce que, si grand qu'il soit, il ne peut pas faire beaucoup d'heureux, et se croit souvent obligé de faire beaucoup de misérables. Je vois enfin que c'est le malheur et la condition essentielle des choses humaines, qu'il est toujours trop aisé de faire beaucoup de mal, et infiniment difficile de faire beaucoup de bien : car comme nous sommes ici au milieu des maux, il est aisé, chrétiens, de leur donner un grand cours, et de leur faire une ouverture large et spacieuse; mais comme les biens n'abondent pas en ce lieu de pauvreté et de misère, il ne faut pas s'étonner que la source des bienfaits soit si tôt tarie. Aussi le monde, stérile en biens et pauvre en effets, est contraint de débiter beaucoup d'espérances, qui ne laissent pas néanmoins d'amuser les hommes. C'est en quoi nous devons reconnaître l'indigence inséparable de la créature, et apprendre à ne pas tout exiger des grands de la terre. Les rois mêmes ne peuvent pas faire tout le bien qu'ils veulent : il suffit qu'ils n'ignorent pas qu'ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. Mais nous, qui voyons ordinairement parmi les hommes et la puissance et la volonté tellement bornées, chrétiens, mettons plus haut notre confiance. « En Dieu seul est la bonté véritable : » *Nemo bonus, nisi unus Deus³.* En lui seul abonde le bien; lui seul le peut et le veut répandre sans bornes; et s'il retient quelquefois le cours de sa munifi-

¹ *II. Esdr. v, 19.*

² *I. Cor. I, 29.*

³ *Marc. x, 18.*

¹ *II. Esdr. v, 14, 15.*

² *Ibid. 10, 18.*

cence à l'égard de certains biens, c'est qu'il voit que nous ne pouvons pas en porter l'abondance entière. Regardons-le donc comme le seul bon : ce qui fait que nous n'éprouvons pas sa bonté, c'est que nous ne la mettons pas à des épreuves dignes de lui ; nous n'estimons que les biens du monde ; nous n'admirons que les grandeurs de la fortune ; et nous ne voulons pas entendre que ce qu'il réserve à ses enfants est, sans aucune comparaison, plus riche et plus précieux que ce qu'il abandonne à ses ennemis.

Ainsi nous ne devons pas nous persuader que les sceptres mêmes, ni les couronnes, soient les plus illustres présents du ciel : car jetez les yeux sur tout l'univers et sur tous les siècles : voyez avec quelle facilité Dieu a prodigué de tels présents indifféremment à ses ennemis et à ses amis : regardez les superbes monarchies des Orientaux infidèles : voyez que Jésus-Christ regarde du plus haut des cieux l'ennemi le plus déclaré du christianisme, assis en la place du grand Constantin, d'où il menace si impunément les restes de la chrétienté, qu'il a si cruellement ravagée. Que si Dieu fait si peu d'état de ce que le monde admire le plus, apprenons donc, chrétiens, à ne lui demander rien de mortel : demandons-lui des choses qu'il soit digne de ses enfants de demander à un tel père, et digne d'un tel père de les donner à ses enfants. C'est insulter à la misère que de demander aux petits de grandes choses ; c'est ravilir la majesté, que de demander au Très-Grand de petites choses. C'est son trône, c'est sa grandeur, c'est sa propre félicité qu'il veut nous donner ; et nous soupignons encore après des biens périssables ! Non, mes frères, ne demandons à Dieu rien de médiocre ; ne lui demandons rien moins que lui-même : nous éprouverons qu'il est bon autant qu'il est juste, et qu'il est infiniment l'un et l'autre.

Mais vous, sire, qui êtes sur la terre l'image vivante de cette Majesté suprême, imitez sa justice et sa bonté, afin que l'univers admire en votre personne sacrée un roi juste et un roi sauveur, à l'exemple de Jésus-Christ : un roi juste qui rétablisse les lois ; un roi sauveur qui soulage les misères. C'est ce que je souhaite à Votre Majesté, avec la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

.....

PREMIER SERMON

POUR

LE VENDREDI SAINT.

SUR LA PASSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Trois sortes d'ennemis auxquels le pécheur a mérité d'être livré par son crime. Jésus laissé à lui-même, abandonné à la malice des Juifs, accablé de tout le poids de la justice de son Père, pour nous délivrer de ces trois sortes d'ennemis. Honte et douleur, suites naturelles de chaque péché, et causes de son agonie : avec quelle violence il éprouve ces deux sentiments. Tout l'usage de sa puissance, même naturelle, suspendu, pour laisser à ses ennemis plus de liberté de le faire souffrir. Combien inconcevable la douleur, l'oppression et l'angoisse que son âme endure sous la main de Dieu qui le frappe.

Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.

Dieu a mis en lui seul l'iniquité de nous tous. Is. LIII, 6.

Il n'appartient qu'à Dieu de nous parler de ses grandeurs ; il n'appartient qu'à Dieu de nous parler aussi de ses bassesses. Pour parler des grandeurs de Dieu, nous ne pouvons jamais avoir des conceptions assez hautes ; pour parler de ses humiliations, nous n'oserions jamais en avoir des pensées assez basses : et dans l'une et dans l'autre de ces deux choses, il faut que Dieu nous prescrive jusqu'où nous devons porter la hardiesse de nos expressions. C'est en suivant cette règle, que je considère aujourd'hui le divin Jésus comme chargé et convaincu de plus de crimes que les plus grands criminels du monde. Le prophète Isaïe l'a dit dans mon texte ; et c'est pourquoi, parlant du Sauveur, « Nous l'avons vu, dit-il, « comme un lépreux : » *Et nos putavimus eum quasi leprosum* ; c'est-à-dire, non-seulement comme un homme tout couvert de plaies, mais encore comme un homme tout couvert de crimes dont la lèpre était la figure. O saint et divin lépreux ! ô juste et innocent accablé de crimes ! je vous regarderai dans tout ce discours courbé et humilié sous ce poids honteux, dont vous n'avez été déchargé, qu'en portant la peine qui leur était due.

C'est sur vous, ô croix salutaire, arbre autrefois infâme, et maintenant adorable, c'est sur vous qu'il a payé toute cette dette ; c'est vous qui portez le prix de notre salut ; c'est vous qui nous donnez le vrai fruit de la vie. O croix ! aujourd'hui l'objet de toute l'Église, que ne puis-je vous imprimer dans tous les cœurs ! remplissez-moi de grandes idées des humiliations de Jésus ; et afin que je puisse mieux prêcher ses ignominies, souffrez auparavant que je les adore, en me prosternant devant vous et disant : *O cruz !*

¹ Is. LIII, 4.

La plus douce consolation d'un homme de bien affligé, c'est la pensée de son innocence ; et parmi les maux qui l'accablent, au milieu des méchants qui le persécutent, sa conscience lui est un asile. C'est, mes frères, ce sentiment qui soutenait la constance des saints martyrs ; et dans ces tourments inouis qu'une fureur ingénieuse inventait contre eux, quand ils méditaient en eux-mêmes qu'ils souffraient comme chrétiens, c'est-à-dire, comme saints et comme innocents, ce doux souvenir charmaient leurs douleurs, et répandait dans leurs cœurs et sur leurs visages une sainte et divine joie.

Jésus, l'innocent Jésus, n'a pas joui de cette douceur dans sa passion ; et ce qui a été donné à tant de martyrs, a manqué au Roi des martyrs. Il est mort, il est mort, et on lui a, pour ainsi dire, peu à peu arraché sa vie avec des violences incroyables ; et parmi tant de honte et tant de tourments il ne lui est pas permis de se plaindre, ni même de penser en sa conscience qu'on le traite avec injustice. Il est vrai qu'il est innocent à l'égard des hommes ; mais que lui sert de le reconnaître, puisque son Père, d'où il espérait sa consolation, le regarde lui-même comme un criminel ? c'est Dieu-même qui a mis sur Jésus-Christ seul les iniquités de tous les hommes. Le voilà, cet innocent, cet Agneau sans tache, devenu tout à coup ce bouc d'abomination, chargé des crimes, des impiétés, des blasphèmes de tous les hommes. Ce n'est plus ce Jésus qui disait autrefois si assurément : « Qui de vous me reprendra de péché ? » il n'ose plus parler de son innocence : il est tout honteux devant son Père : il se plaint d'être abandonné ; mais au milieu de ces plaintes, il est contraint de confesser que cet abandonnement est très-équitable.

Vous me délaissez, ô mon Dieu ! eh ! mes péchés l'ont bien mérité : *Longe a salute mea verba delictorum meorum*. C'est en vain que je vous prie de me regarder ; les crimes dont je suis chargé ne permettent pas que vous m'épargniez : *Longe a salute mea*. Frappez, frappez sur ce criminel ; punissez mes péchés, c'est-à-dire, les péchés des hommes, qui sont véritablement devenus les miens. Ne croyez pas, mes frères, que ce soit ici une vaine idée : non, le mystère de notre salut n'est pas une fiction ; le délaissement de Jésus-Christ n'est pas une invention agréable : cet abandonnement est effectif ; et si vous voulez être convaincus qu'il est traité véritablement comme un criminel, prêtez seulement l'oreille au récit de sa passion douloureuse.

¹ Joan. VIII, 46.

² Ps. XXI, 1.

Le pécheur a mérité par son crime d'être livré aux mains de trois sortes d'ennemis : le premier ennemi, c'est lui-même ; son premier bourreau, c'est sa conscience. « Il est nécessaire, dit saint Augustin, que le pécheur soit tourmenté, en « se servant à lui-même de bourreau : » *Torqueatur necesse est, sibi seipso tormento*. Ce n'est pas assez de lui-même : il faut, en second lieu, chrétiens, que les autres créatures soient employées pour venger l'injure de leur Créateur. Mais le comble de sa misère c'est que Dieu arme contre lui sa main vengeresse, et brise une âme criminelle sous le poids intolérable de sa vengeance. O Jésus ! ô Jésus ! Jésus que je n'oserais plus nommer innocent, puisque je vous vois chargé de plus de crimes que les plus grands malfaiteurs, on vous va traiter selon vos mérites. Au jardin des Olives, votre Père vous abandonne à vous-même : vous y êtes tout seul, mais c'est assez pour votre supplice ; je vous y vois suer sang et eau. De ce triste jardin, où vous vous êtes si bien tourmenté vous-même, vous tomberez dans les mains des Juifs, qui soulèveront contre vous toute la nature. Enfin vous serez attaché en croix, où Dieu, vous montrant sa face irritée, viendra lui-même contre vous avec toutes les terreurs de sa justice, et fera passer sur vous tous ses flots. Baissez, baissez la tête : vous avez voulu être caution, vous avez pris sur vous nos iniquités ; vous en porterez tout le poids ; vous payerez tout du long la dette, sans remise, sans miséricorde.

Il le veut bien, il n'est que trop juste ; mais, hélas ! de son chef il ne devait rien ; mais, hélas ! c'est pour vous, c'est pour moi qu'il paye. Joignons-nous ensemble, mes frères, et faisons quelque chose à la décharge de ce pleige* innocent et charitable. Eh ! nous n'avons rien à donner, nous sommes entièrement insolubles ; c'est lui seul qui doit tout porter sur ses épaules. Et du moins donnons-lui des larmes, et donnons-lui du moins des soupirs, et laissons-nous du moins attendrir par une charité si bienfaisante. Vous en allez entendre l'histoire ; et plût à Dieu, mes frères, qu'elle soit interrompue par nos larmes qu'elle soit entrecoupée par nos sanglots !

PREMIER POINT.

Mes frères, la première peine d'un homme pécheur, c'est d'être livré à lui-même ; et certainement il est bien juste. Le péché, dit saint Augustin², traîne son supplice avec lui ; quiconque le commet, s'en punit le premier lui-même : té-

¹ In Psal. XXXVI. Serm. II, n° 10, t. IV, col. 270.

* Vieux terme de pratique, qui signifie celui qui sert de caution.

² Enarr. in Psal. XLV, n° 3, t. IV, col. 400.